



Commission  
des valeurs mobilières  
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N<sup>o</sup> : 2003-MC-0941

**NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 528045**

DOSSIER N<sup>o</sup> : 14347

Objet : Ressources Searchgold Inc.  
Demande de dispense de prospectus  
Pour un placement à l'extérieur du Québec

Vu la demande présentée le 11 avril 2003;  
vu l'article 12 de la Loi sur les valeurs mobilières;  
vu l'article 115 du Règlement sur les valeurs mobilières;  
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, la directrice des marchés des capitaux :

dispense Ressources Searchgold Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 2 435 000 actions ordinaires au prix de 0,15 \$ l'action et de 2 435 000 bons de souscription, chaque bon permettant de souscrire à une (1) action ordinaire au prix de 0,20 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la clôture du placement, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

La présente décision annule et remplace la décision n<sup>o</sup> 2003-MC-0714 datée du 25 mars 2003.

Fait à Montréal, le 23 avril 2003.

La directrice des marchés des capitaux,

*(s) Josée Deslauriers*  
Josée Deslauriers

KB/jg